

Juin 2012

ÉDITORIAL

ESPOIRS ET ... VIGILANCE

En organisation responsable, la CFDT, sans donner de consigne de vote, a rappelé ses exigences pour l'avenir, ses objectifs revendicatifs et de transformation pour construire le futur.

Les Français ont élu un nouveau président. Il a pris des engagements qui rejoignent quelques unes de nos espérances. Nous saurons lui rappeler.

Notre démocratie s'appuie également sur un parlement. Il nous faudra aussi l'appui des députés pour mener à bien les changements que nous croyons nécessaires pour les retraités comme pour toute la société.

C'est pourquoi, les militants CFDT ont été à la rencontre des candidats pour rappeler nos positions sur la nécessaire prise en charge de la perte d'autonomie, l'accès à la santé et aux soins pour tous, le relèvement des basses pensions et la prise en compte des inégalités hommes - femmes qui persistent aussi chez les retraités.

Les militants retraités ont aussi porté les projets d'avenir de toute la CFDT notam-

ment en matière de formation, de recherche, d'insertion professionnelle, d'aide à l'emploi.

Les retraités CFDT agissent pour leurs conditions de vie particulièrement pour les plus vulnérables d'entre eux mais solidaires, ils agissent aussi pour le futur de toute la société et particulièrement pour l'avenir des jeunes générations. Non, nous ne laisserons pas s'installer la perspective d'une génération galère. Pour cela, nous portons nos espoirs aujourd'hui auprès des candidats députés comme hier auprès du président.

Nous restons constructifs. Nous militons pour renforcer l'espoir dans l'avenir.

Nous resterons vigilants demain pour les traductions concrètes des engagements pris.

Jacques PEZARD

SOMMAIRE

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Action des U.L.R.
Pages 3 et 4 :	S.S.R. Chimie Energie
Page 5 :	Dossier « Dépassements honoraires »
Page 6 :	Infos diverses - Ils nous ont quittés

Notes sur l'Intervention de Michel BEAUD, à l'assemblée générale de l'ULR CFDT de Fontenay-le-Comte, le 8 décembre 2011.

Michel BEAUD, ancien professeur d'université, historien de l'économie, a pris sa retraite à l'Orbrie, près de Fontenay.

Michel Beaud s'exprime :

Je travaille depuis 50 ans sur le système capitaliste. La crise fait partie de l'histoire du système capitaliste : c'est une succession de croissance, prospérité, crises – nous sommes dans une période de cycle long. Depuis les années 80 nous avons une transformation à la fois brutale et lente. C'est comme les tremblements de terre, il y a des secousses.

C'est le début de la fin de l'hégémonie occidentale, avec le basculement de la Chine. Nous assistons à des périodes de tensions : transformation des énergies, effet de serre, dérèglement climatique, le nucléaire fait-il partie du passé ou de l'avenir ? On ne compte pas le coût des déchets. Les grands groupes ont déjà dans leur carton, le comment utiliser les énergies nouvelles – créer des pénuries.

Plus rien ne permet de maîtriser la course en avant. Si on avait donné des consignes claires pour trouver des solutions à de nouvelles énergies, on aurait gagné 30 ans. Les forces travaillent mais sous la direction des grands groupes.

Mutation géopolitique – on continue à affaiblir l'Etat, les services publics. Il faudrait restaurer l'Etat, et une forme étatique au niveau européen ; La Chine et l'Inde prennent de l'avance. La Chine est ainsi leader pour les photovoltaïques.

Vers quoi vont aller nos enfants ?

Après la crise de 2008, une chose est sûre, il y aura pression sur l'énergie. Profitons de cette crise pour

lancer des programmes d'isolation – des gains en dépensant moins. Pour l'alimentation, trouver une forme d'autonomie. L'exemple de l'eau, à New York, où l'on a protégé les bassins versants, indemnes de produits chimiques. C'est à notre portée.

Débat (extraits) :

L'être humain allait vers le mieux, et maintenant c'est le flou – sphère financière - Est-ce que la crise peut apporter du positif ?

MB : *L'ensemble de l'Occident a vécu au dessus de ses moyens, à l'inverse de l'Asie, où des gens sont dans la misère, prêts à travailler pour presque rien.*

Votre attaque semble originale : capitalisme inéluctable - d'autre part vous dites qu'on est amené à changer. Le capitalisme est-il une conséquence du fait que l'homme est bousculé ?

MB : *Très tôt, j'ai été amené à étudier l'histoire et à contacter des politiques, des sociologues, des économistes. Il fallait prendre en compte la complexité ; Le capitalisme est le principal lien ; La terre a une capacité d'autoreproduction – l'humanité n'est pas encore reconstituée, mais il y a une multitude de sociétés humaines – c'est aussi une force avec démultiplication d'actions. Le capitalisme tient sa force de l'histoire : échanges commerciaux, monétaires...*

MERCI !

L'année 2011 a été un bon cru pour notre Syndicat des retraités CFDT de Vendée. En progressant de 6,12 %, nous nous sommes inscrits nationalement dans les 15 plus grosses progressions départementales des retraités CFDT.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui nous ont rejoints. Merci à celles et ceux qui, autour d'eux, ont contribué à ce développement en proposant l'adhésion. A nous tous de faire aussi bien pour le millésime 2012 en cours.

L'espoir, c'est aussi l'engagement social et sociétal du plus grand nombre..

Le « Mareuillais » a su maintenir sa qualité d'accueil et de repas.

Jean-Paul JAMONT a demandé à Daniel THOMAS de jouer le « maître du temps », ce qui nous valut un démarrage au top, une ambiance assez joyeuse et une clôture à 17 h 04, laissant au pot d'adieu les ultimes questions.

VIE DE LA SECTION

Jean-Paul a évoqué les absents, les nouveaux retraités et remercié Annick BERGER qui doit quitter le Conseil après tant d'années comme trésorière.

Henri ARTUS la remplace et structure le fonctionnement d'un compte bancaire de section alimenté par l'UTR et les remboursements du SCEVLA pour nos actions CM-CAS et de Branché IEG.

INTERVENTION de Jacques PEZARD

Secrétaire général de l'UTR et responsable ASSECO 85

Notre Association de Consommateurs, créée en 1981 et forte de 50 antennes, n'ayant pas 10 000 adhérents, va perdre son agrément national en 2013 et donc son influence dans différentes Commissions. Elle vivra localement de nos adhésions avec le soutien de l'Union Régionale et reste à notre disposition pour toute question liée à la consommation.

Jean-Claude MINAUD dénonce les abus d'octroi de crédits renouvelables à des jeunes précaires ou anciens trop influençables et préconise une sensibilisation au surendettement par campagne de presse et tout autre moyen.

INTERVENTION DE Benoît PRINCE Trésorier du SCEVLA et administrateur IEG

Il nous a rappelé le 5^{ème} congrès fédéral du 3 au 6 avril à Marseille « *Agir pour un avenir durable* ».

Le congrès du syndicat aura lieu les 25 et 26 octobre à Batz sur Mer ; les Elections CCAS et CAMIEG sont prévues le 29 novembre.

Il a évoqué les problèmes de la CNIEG qui, pour un peu, n'avait pas, le 1^{er} octobre, les 600 millions pour payer nos pensions.

Intox ? Le projet de pension mensuelle est à l'ordre du jour du C.A. du 13 juin.

Le Syndicat défend la pension trimestrielle acquise en cas de décès, quitte à la régler en 3 mensualités.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL

Partants : Annick BERGER et Jean-Luc GRIGY

Postulants : Thérèse CLAVIER et Roland TOUZEAU

Le nouveau conseil est élu à l'unanimité

Henri ARTUS

Jean-Paul JAMONT

Thérèse CLAVIER

Jean-Claude MINAUD

Dominique COUTURIER

Gérard NICOLAS

Dominique GUESDON

Roland TOUZEAU

Jean-Paul GUILLOTON

André ZEPÉL

LA CAISSE CENTRALE D'ACTION SOCIALE DES I.E.G.

Son déficit atteint encore 42 millions en 2011, malgré les ventes de biens, l'augmentation des prix de séjours (+ 16 % en 2 ans) son désengagement de la MUTIEG (45 au lieu de 50 %) et les restrictions d'aides sociales.

C'est la centralisation et la politique des « territoires » qui augmentent encore les charges de structures (75 % du budget !). Quant aux entreprises, elles ne veulent plus assumer la charge des 22 000 agents détachés, mais ne voudraient pas les reprendre...

Nul ne sait comment cela finira !

LA CAMIEG ET LA MUTIEG

Les 4 fédérations s'entendent pour l'affectation immédiate des 320 millions d'excédent produits par la CAMIEG depuis 5 ans :

- augmentation de certains remboursements
- Transferts vers la caisse des retraités
- Augmentation de la part « retraités » de la cotisation
- Baisse de la cotisation des agents en activité.

Le nouveau barème a été quelque peu amélioré mais les employeurs refusent tout transfert entre caisses.

LA MUTIEG en difficulté suite à la trop forte hiérarchisation de ses tarifs, a fortement augmenté ses cotisations (8,5 % + 7 % de taxes + désengagement de la CCAS : total 18 % !)

De quoi dissuader les retraités encore hésitants qui ont jusqu'au 30 juin pour souscrire sans questionnaire médical et délai de carence.

Les assurances de personnes et les aides

La CCAS annonce un nouveau contrat Assurance Dépendance au 1^{er} juillet 2012.

La téléassistance SERENITIS serait finalement maintenue jusqu'en décembre et, après enquête, peut être reconduite en 2013.

Le Guide de la Protection Sociale 2011 ne sera pas réédité (Voir Internet).

Aides ménagères et femmes de ménage : le chèque CESU avec, s'il est maintenu, un crédit d'impôt de 50 %, est parfois préférable au barème de la CNAV.

Requêtes de solidarité encore étudiées par la Commission Santé-Solidarité pour les personnes dont les ressources ne dépassent pas 19 000 €. A terme, compte-tenu de la CSMR, il n'y aura plus de 4^{ème} niveau de prise en charge.

Après les derniers échanges nostalgiques pratiques ou prospectifs autour du verre de l'amitié, on s'est quitté en serrant contre soi la précieuse liste de citations philosophiques rassemblées par Maurice MOTRON.

COMMUNIQUER AVEC NOS ENFANTS ET PETITS-ENFANTS

Par Madame E. JACQUOT et Madame E. GREBOWSKI

I - LES PROTAGONISTES

Pour tenter de se parler et finir par se comprendre, il importe d'abord de percevoir nos différences. Il est difficile de repérer les événements qui ont marqué chaque génération depuis la grande dépression des années 30 et

le Front Populaire pour les plus anciens, jusqu'à la nouvelle crise mondiale, les mêmes événements atteignant les uns à 15 ans, les autres à 45 ou 75 ans...

Cependant, les sociologues décrivent le profil-type de cinq générations :

	Naissance	Valeurs (à débattre)
Les anciens	Avant 1945	Travail, famille, courage, survie, besoin de transmettre
Baby-boomers	1945 à 1965	Liberté, stabilité, besoin de vérité, sens du collectif
Génération X	1966 à 1979	Equilibre travail et vie privée, besoin de justice, flexibilité, apprentissage permanent
Génération Y	1980 à 1999	Autonomie, relation équilibrée, conteste l'autorité, besoin de motivation et de reconnaissance
Génération Z	2000 à ...	Réactivité, innovation, jeunes hyper-connectés

II - COMMENT ATTÉNUER LE FOSSÉ GÉNÉRATIONNEL ?

Principes de base

Reconnaître les particularités de chaque génération. Accepter d'apprendre de ses enfants (informatique). Admettre l'acquisition des connaissances par essais-tâtonnements. Miser sur le partage des passions (football...) Raconter son histoire de manière interactive et rapide. Mettre en valeur nos acquis et nos points forts.

Un problème : la différence de cadre de référence

Connaissances, savoir-faire, valeurs, opinions, caractère, façon de filtrer l'information et notre état du moment, sont différents et parfois contraires. En cas de conflit, favoriser une communication basée sur les faits et les ressentis...

Privilégier l'ÉCOUTE

Faire le vide en soi et se tourner positivement vers l'autre. Se taire, rester neutre, ne pas interrompre, ne pas rétorquer, supporter le silence. S'adapter au rythme de l'autre, souvent hésitant. Ne poser qu'une question à la fois et se garder d'y répondre soi-même. Poser des questions ouvertes.

Pratiquer les relances

- Relances passives : sourire, hochement de tête, geste approbateur. Suggérer une précision, un développement.
- Relances actives : l'éclairage des sentiments, « *cela paraît te mettre en colère...* » (attention à l'interprétation)
- La reformulation : « *si j'ai bien compris...* » pour aller

plus loin, plus profond, crever l'abcès

- Le résumé pour vérifier, dégager l'essentiel, suggérer une suite, permettre une conclusion.

III - LE RÔLE PRIVILÉGIÉ DES GRANDS-PARENTS

(d'après l'analyse de Françoise ROUGENT, thérapeute familiale)

Les grands-parents gardent une place essentielle de référents dans l'histoire de chaque famille. Comment l'assumer ? Les difficultés s'accumulent : éloignements des enfants, accélération du rythme de vie, contestation des valeurs, banalisation de la violence, matraquage commercial, invasion du monde virtuel...

Les grands-parents assurent une fonction de recours

Dans les moments difficiles, leur présence affectueuse est précieuse. Plus mûrs, ils peuvent suggérer la solution d'une situation complexe. Parfois plus installés, ils peuvent aider financièrement. Retraités, certains gardent leurs petits enfants ou les prennent en vacances (sans se laisser instrumentaliser).

Souvent une fonction de médiation

Déchargés de leur responsabilité décisionnelle, les grands-parents peuvent jouer les médiateurs en cas de conflit entre leurs enfants et petits-enfants. Ils peuvent relativiser et apaiser en évoquant de semblables situations vécues à leur génération.

Enfin, une fonction de transmission

Ils incarnent le passé. Ils peuvent transmettre leur propre histoire et celle de la famille en miroir de l'histoire des livres. Jeunesse des parents, événements marquants, valeurs préférées, font lien et sens pour leurs petits-enfants.

Les grands-parents qui ont la chance de garder des contacts avec leurs enfants et petits-enfants, ou qui, à défaut, savent maintenir des liens avec les plus jeunes générations, savent à quel point ces relations peuvent être gratifiantes.

M. GUILLEBERT

Pour la CFDT, se trouve toujours posée une question fondamentale : la liberté d'honoraires des médecins est-elle compatible avec l'égal accès aux soins ?

La réponse est claire : NON

Et sur la qualité des soins qui est une autre de nos préoccupations, personne n'est en mesure d'établir une corrélation entre le niveau, la fréquence et la pertinence des dépassements d'honoraires et la qualité des actes dispensés.

La mise en place de façon précipitée par le Gouvernement sortant de la prise en charge de dépassements autorisés ne sera qu'un effet d'aubaine pour des spécialistes de plateaux techniques (chirurgiens, anesthésistes etc.) et générateur d'une dépense supplémentaire pour tous : malades sans couvertures complémentaires et organismes complémentaires qui répercuteront ce surcoût dans les cotisations des retraités et des actifs.

La CFDT a émis son désaccord car rien n'est prévu pour limiter les dépassements abusifs et pénaliser les médecins qui font fi du tact et de la mesure. Nous souhaitons aussi que le Conseil de l'Ordre soit plus actif qu'il ne l'a été pour sanctionner les abus.

Pour la Vendée, les dépassements représentaient 4,5 Millions d'Euros en 2009.

En ce qui concerne les Généralistes, 97 % se situant en secteur 1 (tarif opposable), il y a très peu de dépassements (il peut exister en cas d'exigence particulière du patient ou du non respect du parcours médecin traitant).

Pour les médecins à exercice particulier (homéopathes, ostéopathes,...) une bonne partie, 58 %, est en secteur 1, ceux du secteur 2 (tarifs libres) assurent les dépassements d'honoraires de cette catégorie.

Pour les Spécialistes, sur 300 médecins libéraux, 238 sont dans le secteur 1, et 62 en secteur 2 ; ces derniers représentent donc les dépassements d'honoraires (80 % de leurs actes et particulièrement sur les actes cliniques) dépassement de 15 à 17 Euros en moyenne.

Le constat que nous faisons en Vendée est qu'il n'y a pas, comme dans certaines régions ou agglomérations, d'abus significatifs et que lors-

qu'on en trouve, le Conseil de la CPAM, à travers sa commission des Pénalités, peut sanctionner ou transmettre au Conseil de l'Ordre.

Mais la pratique des dépassements d'honoraires peut engendrer des inégalités d'accès aux soins.

Et c'est particulièrement le cas dans certains secteurs du département :

☛ Sur Les Sables :

- les 2 seuls pédiatres sont en secteur 2
- un seul rhumatologue en secteur 2
- 5 ophtalmologistes sur 7 sont en secteur 2

Que faire ? se déplacer vers des secteurs où se trouvent des médecins de secteur 1.

Faire valoir que l'on a peu de ressources (travail précaire, faible retraite, chômage, etc.), ce qui n'est pas toujours facile d'aborder avec un médecin.

Et les dépassements en établissements :

Force est de constater que lorsque la chirurgie est confiée au secteur privé comme aux Sables et dans une moindre mesure à Fontenay, il peut y avoir dérapage.

A ce sujet, il nous faudrait des témoignages et des écrits sur la façon dont ces dépassements sont présentés aux patients.

Comme conclusion, si nous ne sommes pas en Vendée confrontés aux dépassements exagérés des honoraires médicaux, il nous faut être vigilants. Les intentions exprimées lors de la Campagne présidentielle sur l'accès aux soins devront être suivies d'effets.

Rappelons la position CFDT sur le Conventionnement sélectif des professionnels de santé selon les besoins des territoires. C'est le cas pour les infirmières libérales, bientôt pour les kinés ... à quand pour les autres professionnels de santé dont les médecins ?

Alain ROCHEAU

**Mandaté CFDT CPAM 85
et ARS des Pays de la Loire
Adhérent à l'UTR 85**

INFOS DIVERSES

JOURNÉE PIQUE-NIQUE
ET PÊCHE AU COUTEAU
A NOIRMOUTIER
Le 18 septembre 2012
Organisée par les
SSR des Métaux et du S 3 C

DIFFUSION DES INFORMATIONS PAR INTERNET

Nous allons progressivement diffuser nos différentes informations (y compris le journal) par le biais d'Internet.

Le coût de plus en plus élevé du tirage et des frais d'expédition nous pousse vers un autre moyen de communication, plus rapide et qui nous permettra de vous envoyer encore plus d'infos.

Si vous ne l'avez déjà fait, merci de nous communiquer votre adresse e-mail

Bien sûr, pour ceux et celles qui n'ont pas Internet, l'envoi des infos se fera par courrier.

Ils nous ont quittés

Guy RETAILLEAU, militant de grande envergure sur l'Union Locale des Retraités des Herbiers, nous a quittés trop vite. Très actif au niveau de l'UTR, il avait signé, dans le journal de novembre, un article sur l'accès aux soins pour tous. Guy, tu vas nous manquer...

Gabrielle ROUSSELOT (appelée Gaby) Adhérente depuis de nombreuses années à la CFDT, est devenue tout naturellement militante à l'UTR et a été, avec Marie Nainville, une des « créatrices » de l'Union Locale des Retraités des Herbiers.

Jeannine RAULT, épouse de notre ami Jean RAULT, militant sur l'Union Locale de Challans.

Jeannine, adhérente de toujours à la CFDT, a été, entre autres, administratrice à la Caisse d'Allocations Familiales de Vendée.

Tous ceux qui l'ont connue, n'oublieront pas sa générosité et son sourire.

Tout notre amitié à Jean.